

Impliquer les enfants dans la discussion sur leurs droits: un outil éducatif pour soutenir la participation des enfants



Ces cartes sont un résumé du projet Dialogue mondial sur les droits de l'enfant (DMDE). L'article 42 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant oblige les gouvernements à prendre toutes les mesures nécessaires pour que la CIDE soit largement connue des enfants et des adultes.

Cette collection est le fruit des efforts combinés de deux équipes de recherche: GlobalChild à l'Université de Victoria et le Centre pour les droits de l'enfant de l'Université Queen's de Belfast



GlobalChild

www.globalchildnetwork.com



**QUEEN'S
UNIVERSITY
BELFAST**

**CENTRE FOR
CHILDREN'S
RIGHTS**

**Ces cartes ont été traduites en partie par
Amélie Brutinel et Audrey Durante - Stagiaires pour: Le
Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse du
Nouveau-Brunswick**

© 2020 par GlobalChild et le Centre pour les droits de l'enfant. Ce support pédagogique est disponible sous une licence internationale Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>. Cela signifie que l'utilisateur peut copier, partager et même adapter le matériel s'il le souhaite. Cependant, l'utilisateur doit accorder la reconnaissance appropriée à GlobalChild et au Center for Children's Rights, et ne peut pas utiliser le matériel à des fins commerciales.



www.globalchildnetwork.com



**QUEEN'S
UNIVERSITY
BELFAST**

**CENTRE FOR
CHILDREN'S
RIGHTS**

Que contient ce support pédagogique?

Il y a dans ce support des cartes adaptées aux enfants qui ont été créées pour aider à les éduquer sur leurs droits humains. Des idées sur la façon dont les enfants peuvent s'engager dans ces discussions importantes sont présentées dans les pages d'introduction. Les voix des enfants méritent d'être entendues et nous espérons que les utilisateurs de ces cartes pourront comprendre ce que les enfants ont à dire. N'hésitez pas à faire preuve de créativité dans votre approche de l'éducation aux droits de l'enfant!

38 articles du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies sont regroupés en 7 groupes par thème:

Catégorie 3 : Principes généraux (4 Articles)

Catégorie 4 : Droits civils et politiques (7 Articles)

Catégorie 5 : Protection contre la violence (2 Articles)

Catégorie 6 : Environnement familial et soins alternatifs (8 Articles)

Catégorie 7 : Handicap, santé de base, bien-être (5 Articles)

Catégorie 8 : Éducation, loisirs et activités culturelles (4 Articles)

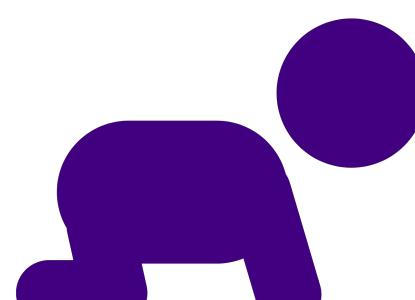
Catégorie 9 : Mesures spéciales de protection (8 Articles)

Éduquer les enfants sur leurs droits

La page 1 de chaque article est un résumé de chaque droit de l'enfant tel qu'énoncé dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

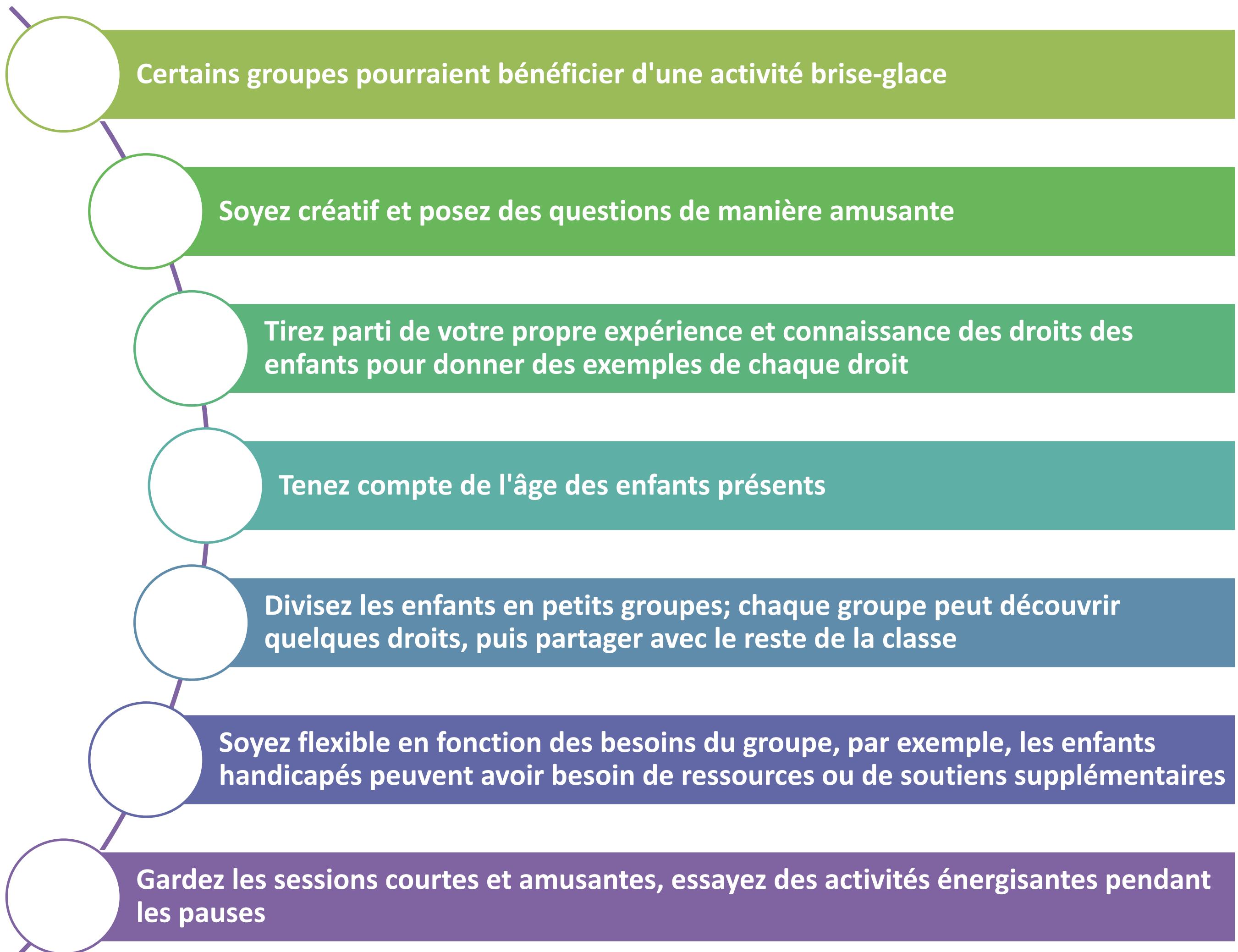
La page 2 de chaque article donne des exemples tirés d'enfants sur la façon dont ils sauraient si leurs droits sont respectés. Après avoir examiné ces questions avec les enfants, vous pouvez demander:

- 1. Sur la base des citations données, ce droit est-il suivi de la même manière dans votre pays? Pouvez-vous penser à d'autres façons de savoir?**
- 2. Savez-vous à qui parler si vous remarquez que vos droits (ou ceux d'autres enfants) sont violés?**
- 3. Pensez-vous qu'il est important de faire respecter ce droit par votre gouvernement? Pourquoi?**
- 4. Que pouvez-vous faire pour informer les autres enfants de leurs droits?**

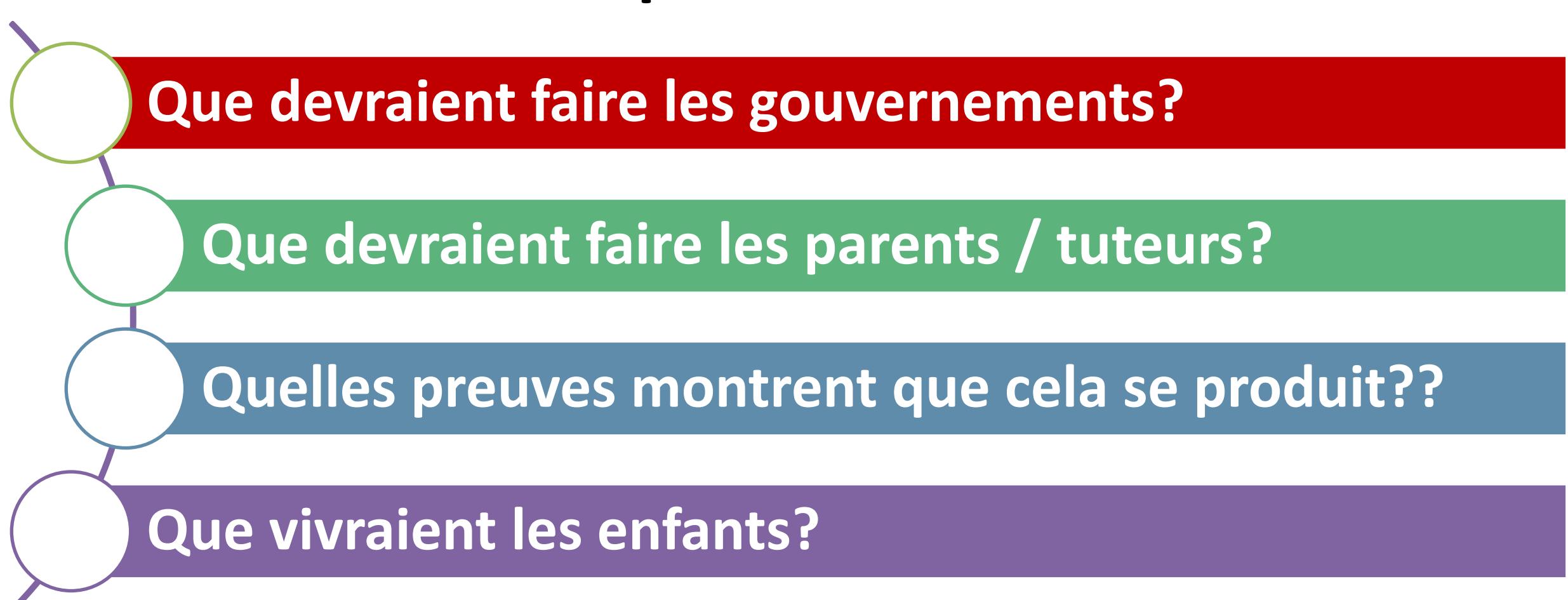


Idées pour utiliser ces cartes:

Conseils pour encourager la participation:



**Lorsque vous abordez chaque article,
vous pouvez demander:**



Autres suggestions d'utilisation de ces cartes:

Jouez à un jeu d'association

- Séparez la première et la deuxième page de chaque article, puis demandez aux enfants de faire correspondre les informations sur l'article (première page) avec les citations (deuxième page)

Recherche de liens

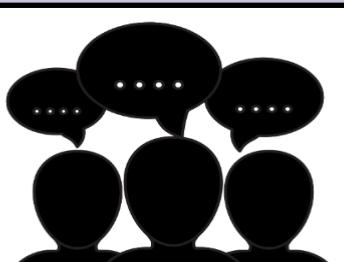
- De nombreux droits sont liés à d'autres droits. Demandez aux enfants de trouver des liens entre différents articles. Par exemple, les gouvernements apportant un soutien aux familles pourraient favoriser les droits visés à l'article 18 (sécurité sociale) et à l'article 27 (niveau de vie).

Jeu de rôle en tant qu'inspecteur des droits de l'enfant, scientifique ou journaliste

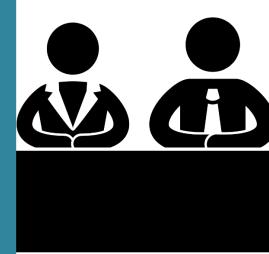
- Si les enfants avec lesquels vous travaillez ont un faible niveau d'alphabétisation, une autre activité consiste à jouer des rôles, où les enfants jouent le rôle d'un inspecteur, d'un scientifique, d'un journaliste ou d'un enseignant.
- Commencez par utiliser les cartes pour en savoir plus sur les droits des enfants.
- Ensuite, les enfants peuvent travailler en petits groupes pour décider comment ils peuvent savoir si les enfants de leur pays ou communauté jouissent de leurs droits. Les questions suggérées comprennent:
 - Qu'avez-vous besoin de savoir?
 - À qui devez-vous parler?
 - De quelles informations avez-vous besoin de chaque personne?

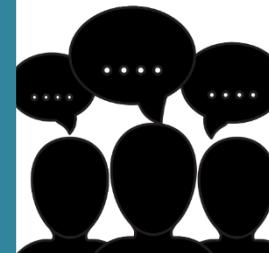
Devenez un champion des droits de l'enfant!

- Faites un plan pour partager ce que vous avez appris avec les autres! À qui pourriez-vous enseigner les droits des enfants... Amis? Famille? Enseignants? Des représentants du gouvernement?



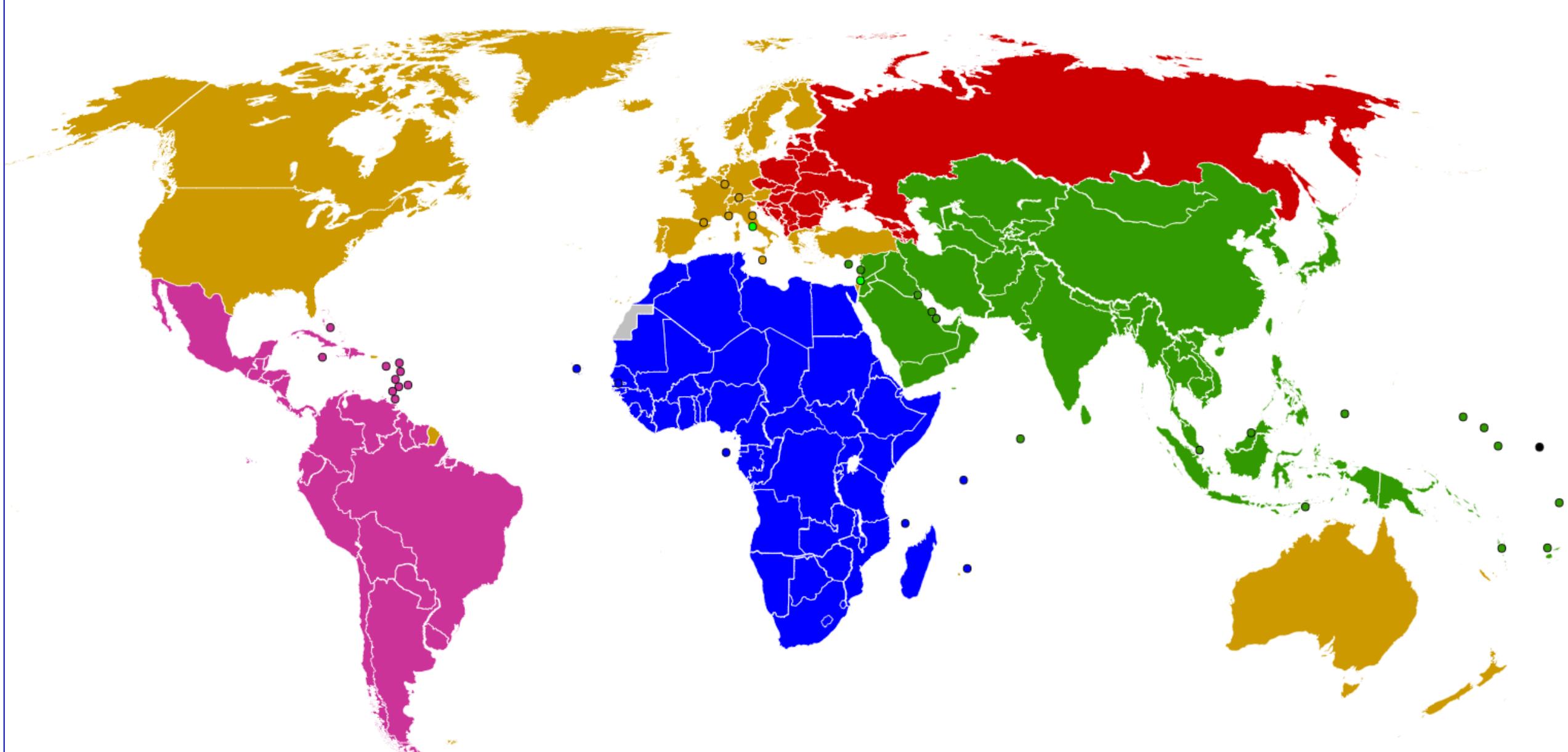
À propos du projet DMDE


Les adultes travaillent: L'équipe GlobalChild a élaboré des documents décrivant chaque article de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.


Les enfants collaborent: le Centre pour les droits de l'enfant a apporté ces documents à son groupe consultatif de jeunes et a créé des résumés adaptés aux enfants (page 1 de ces fiches).


Combinaison des informations pour créer ces cartes: des ateliers organisés dans le monde entier ont aidé l'équipe de GlobalChild à créer de nouveaux indicateurs pour déterminer si les droits de l'enfant sont respectés.

Des ateliers ont eu lieu dans le monde entier!



Région	Pays	Enfants
Afrique	13	1010
Asie-Pacifique	10	342
Europe de l'Est	4	342
Amérique latine / Caraïbes	3	169
Europe de l'Ouest / Autre	5	92
Totale:	35	1836

Plus d'information

Notre nom est GlobalChild.

Nous sommes un groupe d'experts du Canada et du monde entier qui travaillent ensemble pour promouvoir les droits des enfants.

Nous avons consacré plus de cinq ans à la recherche afin de construire la plateforme GlobalChild, qui est constituée d'indicateurs qui aideront les gouvernements et autres détenteurs d'obligations à vérifier qu'ils tiennent leurs promesses en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Dans le cadre de ce processus, nous avons inclus des enfants dans des conversations sur leurs droits à travers les ateliers du projet DMDE.

Chaque étoile sur la carte montre où les enfants ont participé:



**Notre bailleur de fonds: Instituts de recherche en santé du Canada
Un grand merci à tous les enfants qui ont participé au projet Global Child Rights Dialogue et ont partagé leurs points de vue avec nous!**

**Pour plus d'informations sur ce projet, veuillez visiter:
www.globalchildnetwork.com**

Catégorie 4 – Droits civils et politiques



Articles:

7 – Droit à un nom, à une nationalité, et de connaître ses parents et d'être élevés par eux

8 – Préservation de l'identité de l'enfant

13 – Liberté d'expression

14 – Liberté de pensée, de conscience et de religion

15 – Droit à l'association et de réunion pacifique

16 – Protection de la vie privée

17 – Droit de l'enfant à l'information, et rôle des médias de masse

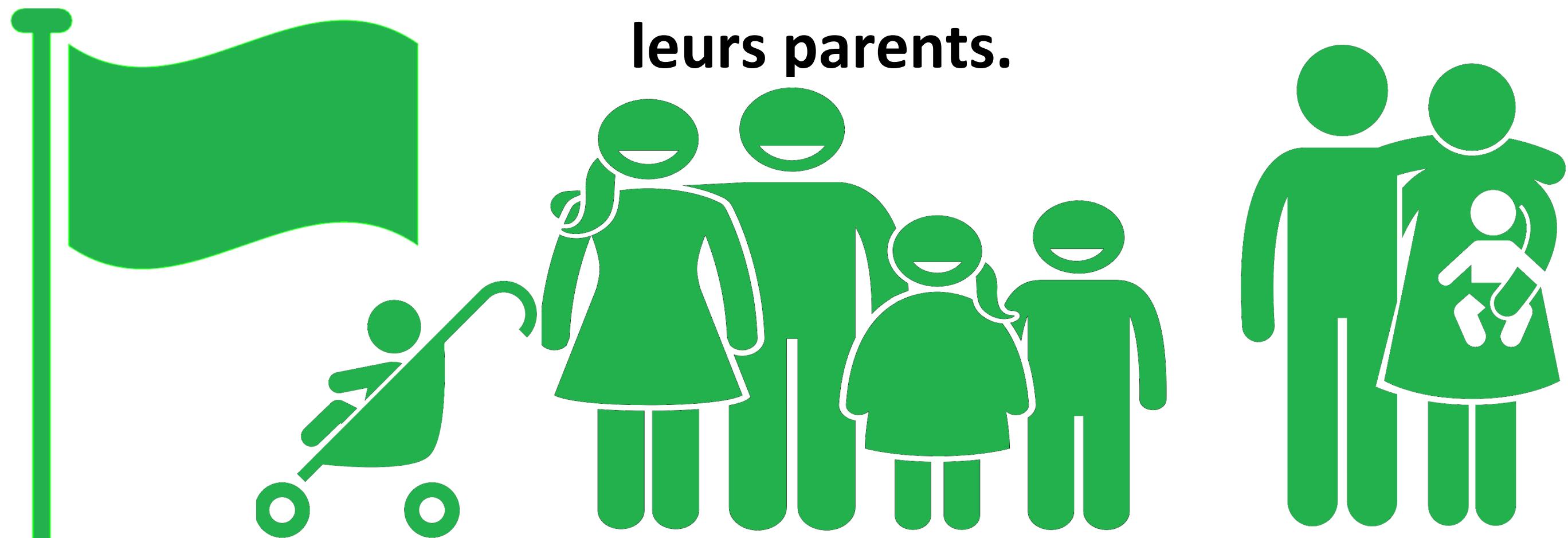
Catégorie 4 – Droits civils et politiques

Remarques:

© 2020 par GlobalChild et le Centre pour les droits de l'enfant. Ce support pédagogique est disponible sous une licence internationale Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>. Cela signifie que l'utilisateur peut copier, partager et même adapter le matériel s'il le souhaite. Cependant, l'utilisateur doit accorder la reconnaissance appropriée à GlobalChild et au Center for Children's Rights, et ne peut pas utiliser le matériel à des fins commerciales.

ARTICLE 7

**Chaque enfant a le droit à un nom et à une nationalité
Tous les enfants devraient avoir le droit de connaître leurs parents et d'être pris en charge par leurs parents.**



***nationalité - le pays où vous appartenez**

**Les gouvernements doivent veiller à ce que tous les enfants soient officiellement reconnus dès leur naissance
Enregistrement des naissances devrait être gratuit
Les parents devraient avoir des informations sur la procédure à suivre**

Les enfants doivent pouvoir appartenir au même pays ou aux mêmes pays que leurs parents

**Les enfants ont le droit de savoir d'où ils viennent
Les enfants qui sont en famille d'accueil ou qui sont adoptés doivent pouvoir connaître leurs parents s'ils veulent**

ARTICLE 7

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons si les droits garantis par l'article 7 sont respectés:*



« Le gouvernement devrait fournir des certificats de naissance et des rapports médicaux pour faire savoir aux enfants d'où ils viennent » (*Asie-Pacifique*)

« Le gouvernement devrait informer chaque parent du processus et de l'importance de l'enregistrement des naissances » (*Asie-Pacifique*)

« Le gouvernement devrait simplifier le processus d'enregistrement» (*Asie-Pacifique*)

« Les hôpitaux ne devraient pas laisser sortir les nouveau-nés avant de s'assurer qu'ils sont enregistrés » (*Europe de l'Est*)



ARTICLE 8

**Chaque enfant a le droit de garder son identité
(le nom, la famille et la nationalité du pays
auquel il appartient)**



**Les gouvernements doivent aider les enfants lorsque leur
identité est enlevée**

**Les gouvernements doivent mettre en place des lois pour
interdire l'enlèvement des enfants**

**Ils devraient informer que les gens seront
punis s'ils le font**

Si l'enfant est enlevé, le gouvernement doit l'aider

Ils devraient aider les enfants à retrouver leur famille

ARTICLE 8

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons si les droits garantis par l'article 8 sont respectés:*



« Les enfants sont autorisés à prendre un passeport au titre du droit à leurs noms, famille et nationalité » (*Afrique*)

« Les pays devraient rendre les certificats de naissance gratuits », a déclaré une personne, "il est ridicule que certaines personnes doivent payer pour les certificats de naissance »
(*Europe de l'Ouest / Autre*)

« Il est important que le gouvernement ne complique pas trop le processus d'obtention des documents »
(*Europe de l'Ouest / Autre*)

« Les enfants ne devraient pas migrer de leur domicile vers n'importe où sans la présence de leurs parents »
(*Asie-Pacifique*)



ARTICLE 13

Tous les enfants ont le droit de rechercher des informations et d'exprimer ce qu'ils pensent (parler, écrire, dessiner, etc.) sauf si ce qu'ils disent porte atteinte aux droits des autres



Tous les enfants devraient pouvoir accéder à l'information

Les gouvernements devraient aider les écoles d'être équipées par des ordinateurs dans les salles de classe

Les enfants devraient pouvoir partager des informations

Ils devraient pouvoir échanger leurs opinions sur des questions qui les concernent

Il faut leur apprendre à comprendre et à utiliser les informations qu'ils reçoivent sur les actualités et les médias sociaux

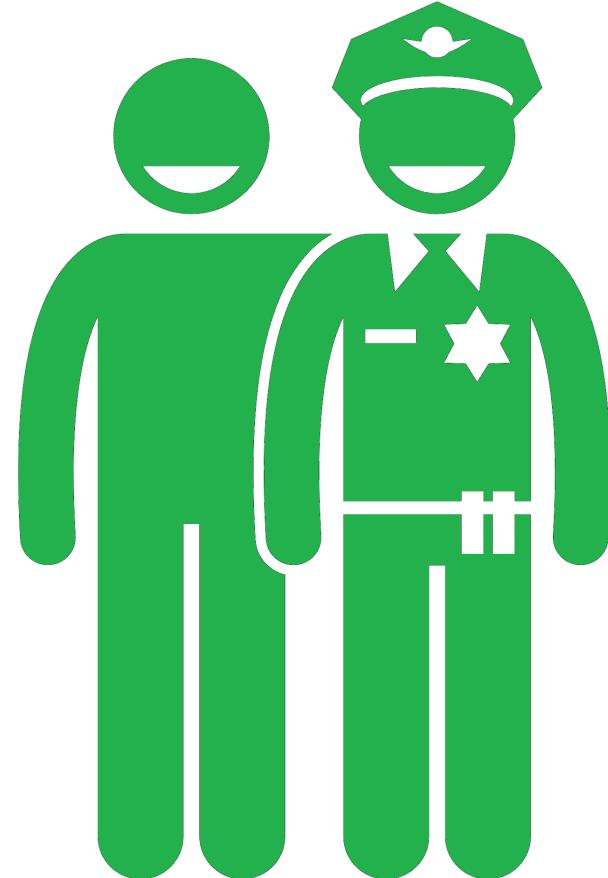
Les enfants n'ont pas le droit de dire ce qu'ils pensent s'ils pourraient nuire aux droits des autres

Les enfants n'ont pas le droit de blesser d'autres enfants en faisant des commentaires racistes, sexistes ou nuisibles

Ils n'ont pas le droit de dire ce qu'ils pensent si cela mettrait le public en danger

ARTICLE 13

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons si les droits garantis par l'article 13 sont respectés:*



« Le gouvernement devrait créer des directives dans les écoles pour enseigner aux élèves les limites de leur liberté d'expression afin de prévenir les commentaires racistes / sexistes / nuisibles » (Asie-Pacifique)

« Nous devons nous assurer que les enfants jouissent de la liberté d'expression à la maison, dans la rue, à l'école, devant les tribunaux et dans les espaces publics » (Afrique)

« Les parents doivent nous dire qu'il existe des informations négatives néfastes, comme une photo nue, le trafic d'êtres humains, la pornographie, critiquer les autres, se renseigner sur les drogues, apprendre à battre » (Afrique)

« La possibilité d'avoir accès à l'information, aux bibliothèques, aux écoles, aux sites Web afin, nous citons, «d'être intelligent et de savoir quoi dire» (Europe de l'Est)

ARTICLE 14

Tous les enfants ont le droit de penser et de croire de leurs choix, avec le soutien de leurs parents



Les enfants doivent être encouragés à avoir leurs propres pensées et croyances

Ils devraient pouvoir choisir la religion qu'ils souhaitent pratiquer

Les gouvernements ne doivent pas imposer des croyances aux enfants

Les enfants devraient être en mesure de choisir ou non de prendre part à des cours de religion à l'école

L'éducation religieuse dans les écoles ne doit pas imposer des croyances aux enfants

Les parents ne doivent pas imposer leurs croyances aux enfants

Les gouvernements devraient protéger les enfants dans les cas où leurs parents limitent leurs convictions, ce qui va à l'encontre de l'intérêt supérieur de l'enfant

ARTICLE 14

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons si les droits garantis par l'article 14 sont respectés:*



« Il y aurait des lieux de culte et des textes religieux de diverses religions dans chaque municipalité. » (*Europe occidentale / Autre*)

« Les bibliothèques ont un accès adapté aux enfants à différents textes religieux » (*Europe de l'Ouest / Autre*)

« Nous saurions que le droit est protégé par «l'existence des cours de religion du monde disponibles dans les écoles pour que les élèves s'informent, mais aussi la possibilité de se retirer de n'importe quel cours de religion (dans les écoles) » (*Europe de l'Ouest / Autre*)

« Des lois sont élaborées pour empêcher / décourager d'imposer la religion à quelqu'un, partenaire, parents » (*Europe de l'Est*)

ARTICLE 15

Les enfants devraient avoir le droit de rencontrer d'autres enfants, de se joindre à des groupes et de prendre part à des activités pacifiques protestation



Les enfants devraient pouvoir former et rejoindre des groupes
Ils devraient pouvoir former des groupes et des clubs, y compris des groupes en ligne et sur les médias sociaux

Ces groupes peuvent les aider d'être en sécurité s'ils choisissent de travailler

Les enfants devraient pouvoir se réunir et rencontrer d'autres personnes

Ils devraient pouvoir participer à des marches pacifiques, à des réunions et à des conférences de presse

Les gouvernements ne doivent pas empêcher ou interdire aux enfants de se réunir dans des lieux publics

Ces droits peuvent être restreints si les actions des enfants portent atteinte aux droits d'autrui

Si la participation à un groupe affecterait la santé ou la sécurité de l'enfant lui-même ou d'autres enfants

ARTICLE 15

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons si les droits garantis par l'article 15 sont respectés:*



« Quelles sont les lois proposées par le gouvernement pour ceux qui nous empêchent de nous associer pacifiquement dans les lieux publics et communautaires? » (*Afrique*)

« Assurer le transport vers (les événements / réunions) »
(*Europe de l'Ouest / Autre*)

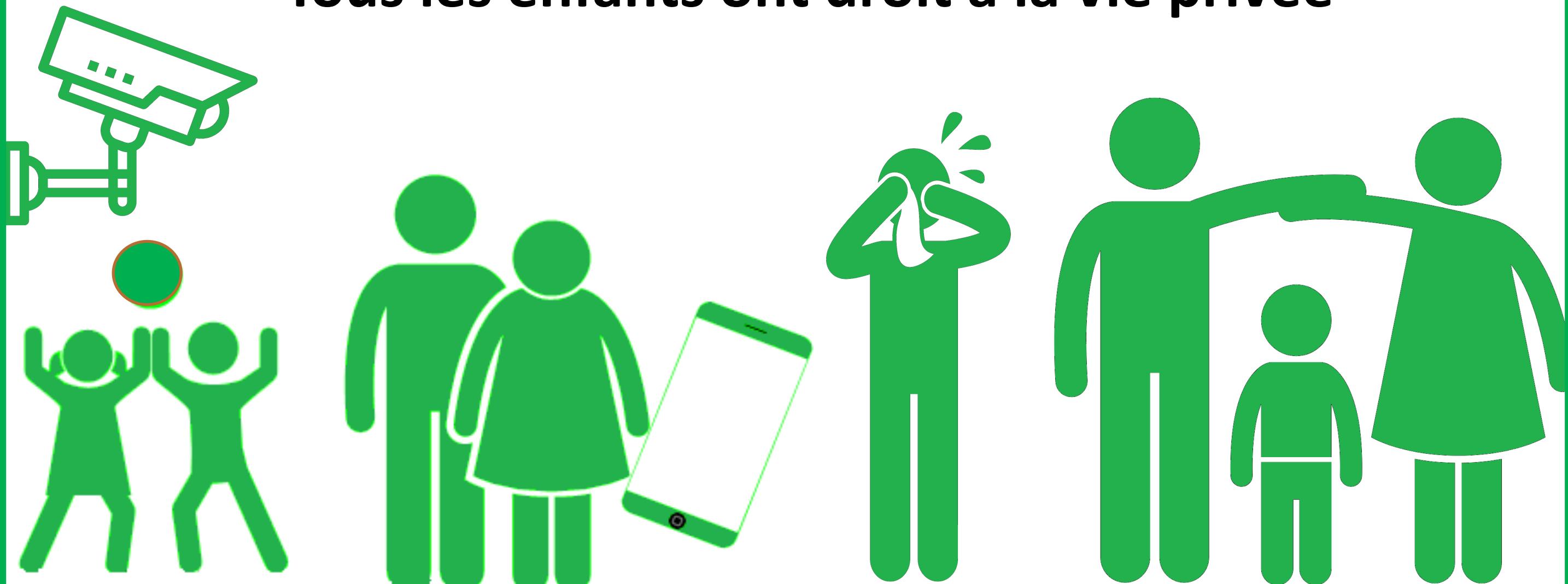
« Les écoles devraient offrir des possibilités de développer des activités en tant que groupe et devraient fournir des informations pour que les élèves soient en mesure d'organiser et de former des groupes sur des sujets d'intérêt mutuel «par exemple un club de basket-ball » (*Europe de l'Est*)

« Demandez à d'autres enfants de nous représenter; conférences d'enfants » (*Afrique*)



ARTICLE 16

Tous les enfants ont droit à la vie privée



Cela protège l'espace privé de l'enfant

Cela comprend la lecture du journal et des textes des enfants, le sextage, l'intimidation sur Internet ou l'utilisation en ligne de leurs images sans la permission de ceux-ci

Les cartables, les téléphones ou les casiers ne doivent pas être fouillés sans motif valable et la surveillance vidéo doit être limitée

La vie privée des enfants protège les relations avec la famille, la vie de famille et leurs communications privées

Il ne devrait pas y avoir d'utilisation inutile de la surveillance (collecter des données sur l'utilisation des médias sociaux par un enfant sans raison valable)

Les gouvernements doivent prendre des mesures pour protéger la vie privée de l'enfant

Campagnes d'éducation publique et sanctions juridiques à l'intention de ceux qui violent le droit de l'enfant à la vie privée

ARTICLE 16

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons si les droits garantis par l'article 16 sont respectés:*



« Les parents et les mères de famille (dans les services publics de garde) devraient demander s'ils peuvent vérifier vos affaires personnelles parce que parfois vous ne voulez pas qu'elles voient vos affaires. Ils ne devraient pas lire nos journaux et ne devraient pas répondre à nos appels téléphoniques » (Afrique)

« Le gouvernement devrait adopter une loi interdisant toute surveillance inutile des enfants » (Asie-Pacifique)

« La possibilité d'être en ligne et d'avoir une conversation sans crainte de la divulgation des messages et de la correspondance » (Europe de l'Est)

« Formation pour les étudiants sur la façon de protéger leur vie privée dans les médias sociaux et sur l'impact de l'exploration de données » (Europe de l'Est)



ARTICLE 17

**Chaque enfant a le droit de recevoir des informations
des médias qui lui seront utiles
(livres, journaux, télévision, radio, Internet)**



**Les enfants devraient pouvoir accéder à des informations provenant
de nombreuses sources**

**Il devrait y avoir une radio, une télévision, des livres et
des magazines conçus pour les enfants**

**Les informations doivent être mises à leur disposition de différentes
manières, telles que les informations, la musique, le théâtre et l'art**

Il faudrait publier du matériel utile au développement des enfants

**Les gouvernements devraient encourager tous les médias à fournir des
informations qui aideront les enfants à vivre une vie saine et positive**

Tous les enfants devraient pouvoir accéder aux médias

**Les gouvernements doivent s'assurer que les écoles
équipées par des ordinateurs**

**Les livres doivent être disponibles dans la langue
maternelle de l'enfant**

**Les enfants aveugles devraient pouvoir obtenir
des informations en braille**

**Les gouvernements doivent veiller à ce que les enfants ne voient pas
ou ne lisent pas des choses qui pourraient leur nuire**

**Il devrait y avoir une limite d'âge pour les films et les jeux. Les enfants
doivent être aidés à se protéger en ligne**

ARTICLE 17

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons si les droits garantis par l'article 17 sont respectés:*



« Informer les étudiants des sources / sites Web fiables; et comment critiquer les actualités ” » (*Europe de l'Ouest / Autre*)

« La possibilité d'avoir accès à des informations, des bibliothèques, des écoles, des sites Web afin, nous citons," d'être intelligent et de savoir quoi dire ” » (*Europe de l'Est*)

« S'il s'agit d'une grande entreprise, nous aurons besoin que notre conseil représentant le gouvernement nous fournisse de l'électricité ou un plus gros générateur avec un service de données pour être toujours en ligne » (*Afrique*)

« Blocage de sites Web »; « Paramètres de sécurité »; « Bloquer les sites nuisibles »
(*Europe de l'Ouest / Autre*)